

Montréal, le 28 mai 2004

**Par télécopieur**

**Destinataires :** Tous les participants

**Objet :** Demande de Société en commandite Gaz Métro (SCGM) afin  
d'obtenir l'autorisation d'un projet d'extension de réseau (« projet  
Sainte Sophie/Saint-Jérôme »)  
Notre dossier R-3532-2004

---

La Régie transmet ci-joint deux demandes à SCGM relativement à la demande mentionnée en rubrique et apporte des ajustements à l'échéancier fixé dans sa lettre du 3 mai dernier.

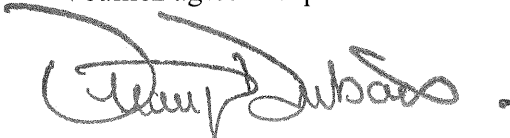
La première demande (Annexe A) concerne la recevabilité de la demande de SCGM. La deuxième demande (Annexe B), faite sous réserve de la décision éventuelle de la Régie quant à la recevabilité de la demande de SCGM, est la demande de renseignements no 1 de la Régie.

En conséquence, la Régie révisé l'échéancier comme suit :

1. **7 juin 2004 à 12h :** date limite pour le dépôt par SCGM des renseignements et de l'argumentation qui lui sont demandés à l'Annexe A et de ses réponses à la Demande de renseignements de la Régie (Annexe B);
2. **14 juin 2004 à 12h :** date limite pour le dépôt des commentaires du GRAME, de l'UMQ et du RNCREQ sur le mérite de la demande ainsi que, s'il en est, de leurs commentaires et/ou argumentation sur la recevabilité de la demande de SCGM;
3. **18 juin 2004 à 12h :** date limite pour le dépôt de la réponse de SCGM.

La Régie rappelle que tout document déposé par un participant doit en même temps être transmis par celui-ci à tous les autres participants.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp  
Pièces jointes